



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Pour une 6^e année consécutive

RECYC-QUÉBEC et les conseils régionaux de l'environnement (CRE) s'unissent pour une meilleure gestion des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI)

Breakeyville, jeudi le 22 septembre 2011 – Une gestion responsable des matières résiduelles au sein des industries, des commerces et des institutions (ICI) du Québec est un enjeu important dans une société engagée dans la voie du développement durable. Pour en faire la promotion de façon efficace, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) de la province sont fiers d'annoncer le renouvellement de leur entente de partenariat avec RECYC-QUÉBEC, pour une 6^e année consécutive. Pour ce faire, la société d'État octroie un soutien financier de 255 000 \$.

La promotion de la gestion responsable des matières résiduelles et du Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE! se fera par le biais de la diffusion de messages, de matériel et d'outils ainsi que par des interventions auprès des établissements et des acteurs clés du secteur des ICI. Cette opération de sensibilisation s'échelonne jusqu'au 1^{er} mars 2012.

La présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC, Mme Ginette Bureau, explique l'importance d'une telle collaboration : *« Le RNCREQ est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire québécois, ce qui en fait un atout considérable pour développer des partenariats stratégiques dans le but de protéger l'environnement et promouvoir le développement durable. Le renouvellement de ce partenariat permettra de continuer un travail essentiel parmi les établissements du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) pour une saine gestion des matières résiduelles. »*

En effet, les conseils régionaux de l'environnement ont démontré leur efficacité pour la mobilisation des acteurs régionaux autour des enjeux liés à la gestion responsable des matières résiduelles. Dans notre région, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) participe depuis le début à ce programme et est fier des résultats accomplis

par les organisations de son territoire. Comme le soulignait M. Guy Lessard, président du CRECA, « le modèle de collaboration développé avec Recyc-Québec permet au CRECA de bâtir des partenariats à long terme avec les organisations de la région. Nous constatons une meilleure appropriation des enjeux de la gestion des matières résiduelles au sein des ICI qui se traduit par l'adoption de meilleures pratiques ». De plus, au-delà de la promotion du programme ICI ON RECYCLE !, le CRECA élabore des outils de vulgarisation, fournit aux ICI de l'information, des conseils et du soutien, et établit des partenariats porteurs.

La société d'État RECYC-QUÉBEC

Depuis 21 ans, la société d'État RECYC-QUÉBEC a pour objets de promouvoir, développer et favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles*. Sa vision : Faire du Québec un modèle de gestion novatrice et durable des matières résiduelles, pour une société sans gaspillage.

Les conseils régionaux de l'environnement

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

-30-

Sources :

Nancy Dubé
Conseillère en communication
et relations médias
RECYC-QUÉBEC
418 643-0394, poste 3238
n.dube@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Anne-Marie Gagnon
Responsable des communications
RNCREQ
514 861-7022, poste 24
annemarie.gagnon@rncreq.org

Joël Leblond
Chargé de projet
CRECA
(418) 832-2722
joel.leblond@creca.qc.ca